

De 1993 à 2003, une évolution des conditions d'emploi des sortants récents liée à la conjoncture économique

En 1993, alors que le taux de chômage national était de près de 12 %, les sortants de lycée de niveau V étaient un peu plus d'un tiers à être en emploi non aidé. En 2003, année de conjoncture peu favorable mais où le taux de chômage était moins élevé que 10 ans plus tôt (près de 10 %), ils sont 42 %. On constate le même type d'évolution pour les lycéens ayant préparé un diplôme de niveau IV et pour les apprentis de niveau CAP.

En 2003, l'insertion professionnelle reste principalement dépendante du diplôme et du type de formation

En février 2003, le taux d'emploi non aidé¹ de l'ensemble des lycéens sortants est de 47,6 %. Il est bien plus faible pour les non-diplômés (22 %). Les diplômés de BEP-CAP, qui représentent près d'un tiers des sortants, sont 45 % à avoir trouvé un emploi de ce type, les titulaires d'un baccalauréat professionnel 56 %, et les diplômés de BTS 67 %.

À niveau de diplôme identique, les jeunes issus de l'apprentissage trouvent plus facilement un emploi non aidé : 65 % des BEP-CAP, 75 % des baccalauréats professionnels et 79 % des BTS. La comparaison entre les deux systèmes de formation est cependant délicate. En effet, de par la nature même de ce système de formation, les apprentis trouvent souvent un emploi dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage. De plus, les garçons issus des filières industrielles, dont l'insertion reste meilleure, sont surreprésentés au sein de l'apprentissage.

1. Les enquêtes IVA et IPA sont réalisées auprès des jeunes sortis, l'année précédente, des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels (enquête IVA) et des CFA (enquête IPA), et renseignent sur leur situation au 1^{er} février. Le taux d'emploi non aidé est calculé en 2003 sur l'ensemble des jeunes n'étant ni en poursuite d'études, ni en apprentissage. N'étant pas calculé de la même façon en 1993, et les sources n'étant plus disponibles, on a pu seulement comparer par académie des écarts à la moyenne nationale. Les résultats des DOM ne sont pas disponibles, et ceux des académies d'Ile-de-France ne sont connus que pour la région entière. Par ailleurs, les résultats par diplôme et région pour IVA étant fragiles du fait de l'échantillon retenu, on a concaténé les données 2003 et 2004.

Des situations académiques qui ont évolué

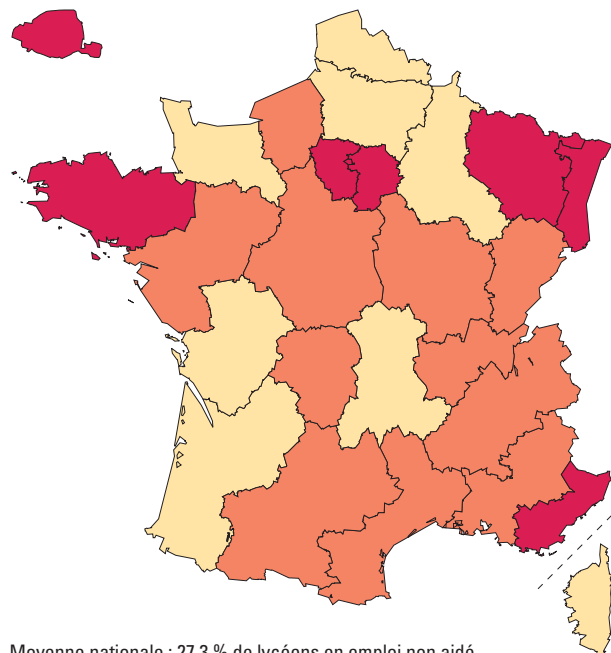
En 1993, les lycéens titulaires d'un CAP ou d'un BEP trouvaient le plus facilement un emploi en Alsace, Ile-de-France et Bretagne, et dans une moindre mesure dans l'académie de Nice. Dix ans plus tard, Strasbourg reste dans le peloton de tête – elle est également l'académie dont le taux de chômage de la population totale reste le plus faible, malgré une légère augmentation de 1993 à 2003 –. En revanche, Nice et Nancy-Metz n'en font plus partie. Nantes et Dijon, dont les taux d'emploi étaient inférieurs à la moyenne en 1993, semblent avoir bénéficié d'une baisse du chômage de l'ensemble de leur population plus forte que dans les autres académies : elles rejoignent en 2003 les académies les mieux placées. Il en est de même de Besançon, dont le taux de chômage est resté relativement faible durant la période. Le Nord de la France, en particulier Lille et Amiens, continue d'être en difficulté, ainsi que Montpellier et Aix-Marseille au Sud.

Pour les sortants d'apprentissage diplômés d'un CAP, les académies les plus porteuses d'emploi sont celles de Rennes, Strasbourg, Besançon et de la région Rhône-Alpes, en 1993 comme en 2003. L'Ile-de-France, en tête en 1993, se situe tout juste au-dessus de la moyenne en 2003. Limoges et Dijon, qui étaient en 1993 parmi les académies les moins favorisées, ont dépassé la moyenne métropolitaine en 2003. On note aussi la progression de Nantes, Poitiers et Rouen, où s'est développée une politique en faveur de l'apprentissage, et qui sont dotées d'un fort réseau d'entreprises artisanales. En revanche, les apprentis des académies de Lille et Amiens, dans le Nord de la France, et de Bordeaux à Aix-Marseille dans le Sud, continuent à trouver moins facilement du travail que dans la moyenne des académies.

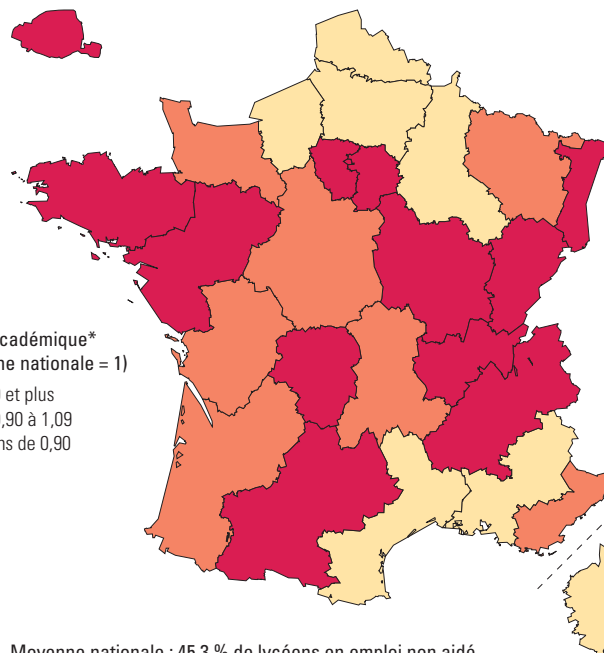
la situation des jeunes sept mois après leur sortie de l'école

Chances* d'être en emploi non aidé selon les académies pour les diplômés de CAP ou BEP

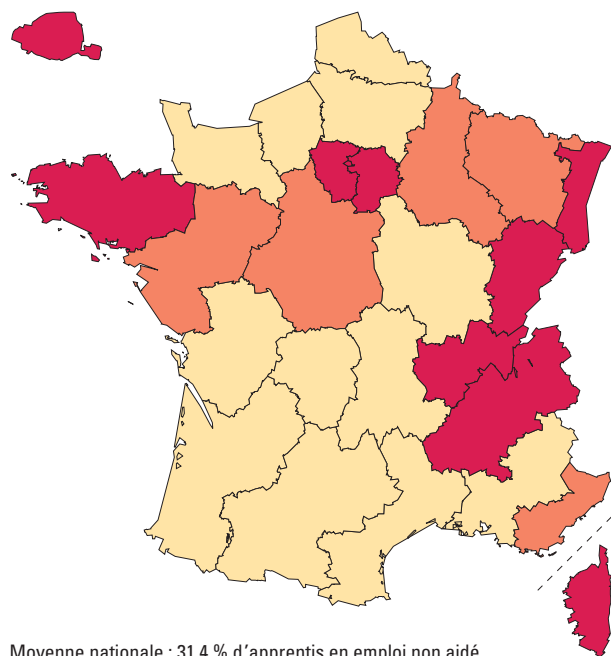
Sortants de lycées observés en 1993



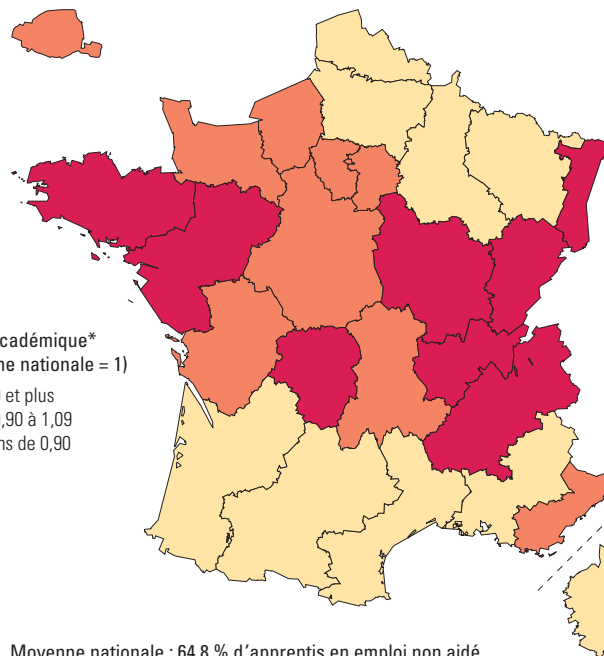
Sortants de lycées observés en 2003



Sortants d'apprentissage observés en 1993



Sortants d'apprentissage observés en 2003



* Les valeurs 1993 et 2003 ne sont pas comparables : en 1993, le service national est compris dans le dénominateur, ce qui rend le taux d'emploi plus faible. L'indice utilisé pour mesurer les écarts entre académies est un rapport des chances (ou odd-ratio). Contrairement à une différence ou à un rapport entre des taux, il permet de mesurer des écarts indépendamment du niveau de référence (ici la moyenne métropolitaine), variable selon les années. Ainsi, en 1993 à Besançon, 36,6 % des apprentis étaient en emploi non aidé et 31,4 % en moyenne nationale. Le rapport des chances de 1,26 en faveur de Besançon signifie que les apprentis y avaient 26 % de chances supplémentaires de trouver un emploi non aidé qu'en moyenne. C'est le résultat du calcul suivant : $1,26 = 36,6 / (100 - 36,6) / [31,4 / (100 - 31,4)]$.